



DÉCLARATION LIMINAIRE CAPL LISTE D'APTITUDE C EN B

DU 22/05/19

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis ce jour pour l'élaboration de la liste d'aptitude de C en B au sein de la DI PACA-Corse.

Il s'agit de la première instance locale catégorie B réunie après la signature d'un protocole d'accord faisant suite aux mouvements très médiatisés et largement suivis par l'ensemble de la communauté douanière.

Cette sortie de conflit met fin à de justes revendications douanières sur le pouvoir d'achat et les conditions de travail, bien que ces avancées soient largement insuffisantes et que la négociation, selon nous, ne s'est pas opérée en toute transparence.

Ce consensus généralisé suscite une inquiétude de notre part, car lorsque le ministère accède en partie aux revendications, il reprend souvent d'une main, ce qu'il a donné d'une autre.

Nous espérons que ce ne sera pas l'occasion de réduire le nombre de promotions sur la liste d'aptitude comme ce fut le cas à la suite de la mise en place du PPCR que nous avons dénoncée.

Ne nous y trompons pas, l'actualité reste revendicative. D'autres combats restent à mener surtout avec cette velléité idéologique de s'attaquer à tout prix au statut de la fonction publique et au régime des retraites qui font la spécificité de notre République.

Nous rappelons ici la position de la CGT qui défend une carrière linéaire en dehors de toute considération arbitraire.

Les Élus CGT